



Les ruelles de Montréal, un laboratoire de la vie démocratique

Joëlle Zask

La participation des habitants à la vie démocratique commence dans les formes quotidiennes de la sociabilité et de l'engagement pour la chose commune. Les ruelles de Montréal, lieu de formation d'une communauté de voisins et de citoyens, en donnent un exemple éloquent.

Il existe à Montréal un élément urbain tout à fait spécifique, voire emblématique : la ruelle. Se faufilant derrière les maisons mitoyennes dont elles longent les cours arrière, elles sont depuis une dizaine d'années débarrassées, reconstruites, embellies, végétalisées par les habitants des quartiers qu'elles traversent¹. Dire qu'elles sont « appropriées » serait inexact : les riverains les qualifient plutôt de bien commun et de lieu de formation d'une communauté, celle de voisins et celle de citoyens.

Depuis 2008, je profite de chaque séjour à Montréal pour explorer ces ruelles. Au cours de mon dernier séjour en juin 2019, j'ai mené une petite enquête auprès de passants, de riverains et de personnes engagées qui ont joué un rôle pionnier. À la manière d'une leçon de choses, les discussions se sont déroulées dans les ruelles, les propos ayant circulé des usages au bâti, de la typo-morphologie de l'ensemble aux détails architecturaux, du minéral au végétal, des pratiques informelles aux institutions. En reliant cette exploration sur le terrain à ma réflexion sur les usages sociaux de l'espace urbain et leur sens politique, je présenterai ici quelques aspects de ce « mouvement des ruelles » qui me semble exemplaire – non comme un modèle à dupliquer mais comme une source d'inspiration pour réaliser un idéal : celui de la participation active des individus à la vie sociale et politique des groupes dont ils dérivent leurs valeurs et leurs opportunités réelles d'existence.

¹ Les ruelles vertes sont recensées dans Google Maps à l'adresse suivante : www.google.com/maps/d/viewer?msa=0&mid=1b9x4p85zNL30QEgAS4fWHZuly6w&ll=45.52258521517239%2C-73.60966177996806&z=13.



© J. Zask pour toutes les photographies.

Un contexte historique et géographique particulier

Les ruelles font partie du plan d'urbanisme de la ville de Montréal depuis les années 1890. À partir de cette date et jusque vers 1930, la ville en crée 475 km dans une dizaine de quartiers centraux, pour la plupart francophones. Conçues en forme de T, elles s'étirent entre les rangées de maisons qui les bordent, parallèlement aux voies de circulation principales.

La vocation d'oasis, de jardin ou de parc urbain qu'on leur attribue aujourd'hui n'est pas celle qui prévalait initialement : d'abord conçues comme des voies de service, elles s'encombrent de poubelles, de voitures, de déchets en tout genre, voire sont à l'abandon. Mal éclairées, sales, elles sont inquiétantes la nuit mais des enfants y jouent dans la journée.

D'abord entre 1980 et 1986, grâce aux Opérations « Tournesol » et « place au soleil », lancées par l'administration municipale de Jean Drapeau, puis à un rythme qui s'accélère depuis une petite dizaine d'années, cette fois en raison d'initiatives de citoyens, les ruelles sont réaménagées en lieux de vie qui sont au quartier ce que le jardin est à la maison individuelle. Par la piétonnisation, l'installation d'équipements collectifs, l'organisation d'événements à l'échelle du quartier, par une administration commune ou l'établissement d'un agenda de travaux collectifs, les ruelles sortent désormais de l'ombre. Mais c'est surtout leur « verdissement » qui, dans le contexte contemporain du réchauffement climatique, plus sensible à Montréal que dans bien des villes européennes, a contribué à leur requalification. Sur le Plateau-Mont-Royal, 74 d'entre elles ont reçu le label « ruelles vertes » et dans le quartier Rosemont-La-Petite-Patrie, une bonne centaine.

Les ruelles sont des éléments concrets qui offrent des possibilités d'activation concrètes. On ne peut les identifier ni à des espaces « sans qualité » (vides, interstitiels ou délaissés) ni à des espaces imaginés, transgressés ou fantasmés. Il semble que ce ne soient pas les pratiques de verdissement qui aient fait la ruelle mais plutôt la ruelle qui, en tant que forme urbaine singulière, ait permis de nouveaux usages. Ceux qui l'investissent aujourd'hui ne la créent pas : ils l'aménagent. Aménager signifie à la fois occuper et s'occuper de, veiller à, entretenir. À l'inverse de l'appropriation, l'occupation implique de préserver le lieu concerné, non d'en disposer à sa guise. La combinaison entre « occuper » et « s'occuper de » conduit au développement de manières d'être et d'agir qui préfigurent et configurent une nouvelle donne de la vie sociale.



De la socialisation à la sociabilité

Dans les ruelles se développe en effet un genre de vie particulier. Il s'agit d'abord de *socialisation*. Beaucoup des personnes rencontrées parlent de « milieu de vie » ou de « parc public ». Les enfants y jouent, ce qui est un mode irremplaçable d'éducation à la coexistence. Jouer dehors permet d'intégrer dans les interactions sociales le monde extérieur avec ses végétaux, son bâti, ses recoins et ses accidents, autant d'espaces d'exploration que les enfants, grâce à leur imagination, explorent sans fin. Des psychologues George Herbert Mead et Donald Winnicott aux partisans de l'éducation progressiste, le jeu, à l'opposé du divertissement, a été décrit comme le terreau sur lequel grandit la personnalité autant subjective que sociale – le visage autant que « la face », si bien définie par le sociologue Erving Goffman (1973).

Il arrive que les relations de voisinage soient conflictuelles, voire effroyables. Mais les acteurs du mouvement des ruelles luttent contre cette tendance, devenant fréquemment les meilleurs amis du monde. La plupart de la trentaine de personnes que j'ai rencontrées en témoignent. À la socialisation succède la *sociabilité*. Dans la ruelle se forme un espace de relations face-à-face contrastant par rapport à la grande ville, dont le mode opératoire repose le plus souvent sur des gestes et des déplacements contraints, un certain isolement, des relations impersonnelles et des civilités réduites au respect des règles en vigueur.

Or la sociabilité est une donnée de base de la vie sociale. C'est, selon Georg Simmel par exemple, ce sans quoi la vie sociale est simplement agrégative, mécanique, dépourvue de toute caractéristique spécifiquement humaine. La ruelle est un véritable « *placotoire* » : un lieu où les gens peuvent s'installer pour bavarder à leur aise. Comme le coin de la rue ou le café qui, selon Gabriel Tarde, sociologue de la conversation ordinaire et contemporain de Simmel, formaient le rempart le plus sûr contre tout absolutisme politique, ce sont des endroits où l'on cause. Ce sont aussi des lieux où s'organisent des fêtes de voisins, des soupers de ruelles, des 5 à 7, des jeux ou des concerts. On y procède à des collectes, à de la cuisine en plein air, à des plantations et à des embellissements en tout genre. À quoi s'ajoutent les travaux d'entretien, tels le ramassage des feuilles mortes, le déneigement en hiver, le nettoyage ou la réparation du mobilier commun.

Les riverains forment une société de fait, inscrite dans la coprésence. Mais l'expérience de la ruelle permet la transformation de cette société en une communauté de voisins – la fameuse *neighborhood community* si importante dans l'histoire des théories sociologiques du siècle dernier qui l'ont opposée aux relations indirectes propres à la *city*, siège de la « *Great Society* ». Avec le voisinage, la coprésence est convertie en coexistence, qui trouve dans la ruelle plus qu'un site ou un théâtre d'opérations, un lieu d'exercice qu'elle contribue à « produire », selon l'expression d'Henri Lefebvre. Avec son agencement, la distance entre les maisons, sa situation protégée, son allongement, le calme qu'elle offre par rapport à l'espace urbain et son allure d'abri, la ruelle est convertible en un espace partagé qui n'est tel que parce que, de manière volontaire, à égalité, sans hiérarchie ni exclusion, les personnes concernées en assurent la liberté d'accès et l'entretien.

Avec la ruelle se développe donc une organisation décisive pour la sociabilité en général comme pour les modes de vie démocratiques : celle qui permet tour à tour de s'associer et de se séparer. Entre les espaces privés, publics et semi-publics qui jalonnent la ruelle se forment des frontières poreuses – tels une cour arrière largement ouverte sur elle, des paniers de basket-ball à la disposition de tous, des appartements donnant sur les paliers extérieurs et les escaliers de secours métalliques reliés au sol par les végétaux. Le logement individuel est à la ruelle ce que le lopin est au jardin partagé : une occasion de mener des expériences qui, tout en étant à la première personne, sont largement partageables (Zask 2016).



De la sociabilité des ruelles au « groupe de citoyens » politiquement actif

De la sociabilité à la communauté politique, il n'y a qu'un pas. Bien sûr, rien ne va de soi. D'une part, des conflits apparaissent (notamment au sujet de la voiture) auxquels il faut trouver des solutions. Afin de composer avec les *addicts* à la voiture, mais aussi avec les « passagers clandestins » (*free riders*) qui profitent des avantages de la ressource commune sans y contribuer, ou avec d'autres sources de nuisances, une organisation politique minimale est requise.

D'autre part, la participation à la vie sociale engagée par les relations de voisinage en face-à-face est une école de la vie démocratique – c'est là un aspect essentiel du continuum entre sociabilité et citoyenneté, défendu en particulier par Dewey. Cette participation est le point de départ d'un processus de politisation horizontal qui mobilise les phases de consultation, de « concernement », d'engagement, de coopération et de réflexion commune qui sont caractéristiques de la démocratie politique mais en évitant les pièges d'une représentation qui priverait les citoyens de leurs initiatives et des circonstances grâce auxquelles ils peuvent en éprouver les conséquences.

Ces processus de politisation s'étirent parfois sur des années. Les suivre en détail conduirait à faire le tableau complet d'une vie démocratique locale, *bottom-up* mais transposable en d'autres contextes. Car au centre de l'entreprise se trouve la formation d'une union sociale clé : les « groupes de citoyens ». Ces derniers enquêtent pour déterminer leurs chances de réhabiliter la ruelle dont ils sont partie prenante, en étudient l'histoire, l'identifient, la relient à d'autres cas, entrent en relation les uns avec les autres, cherchent à s'entendre sur l'action souhaitable, tentent de convaincre les récalcitrants, etc.

Ces « groupes de citoyens » ne sont pas des « collectifs » stables : ils s'adossent à l'engagement de personnes qui, sans sacrifier leur individualité, accèdent à la vie publique par l'intermédiaire de leur coopération en faveur d'une œuvre commune. Leur *modus operandi* est l'*autogouvernement* : au début du processus, il y a des gens qui se cherchent, se trouvent, décident ensemble du devenir de leur lieu de vie idéalement partageable et de l'ampleur qu'ils souhaitent donner à leur mouvement. Or, comme l'ont montré Thomas Jefferson, Alexis de Tocqueville et plus tard John Dewey, cette phase d'autogouvernement est tout aussi vitale pour la « démocratie politique » (avec laquelle elle ne se confond pas) que la phase de sociabilité est essentielle à l'avènement d'une société spécifiquement humaine, distincte d'une société de moutons ou de bactéries par exemple.





Autre point d'importance : les citoyens organisent des *conversations*, précisent-ils, et non des débats, des discussions publiques ou des négociations. Ces derniers sont en effet les méthodes, non de la démocratie participative, mais de la démocratie représentative – celle qui prescrit l'usage public d'une raison individuelle critique face aux pouvoirs en place et aux dispositifs de domination politique. Dans la ruelle, l'enjeu, qui a force de proposition, est ailleurs. Les citoyens concernés se rendent périodiquement « à la conversation » au cours de laquelle ils consolident leur union et prévoient des actions. Par la conversation, ils se mettent en contact et profitent de la compagnie, tout en échangeant des idées et en faisant des projets. Pour ces gens qui agissent en amont des institutions, l'objectif principal n'est pas de s'opposer à, de contrer, ni de stipuler une méthode de résolution de conflit. Il est plutôt d'éviter les conflits.

Le recours au système de l'initiative populaire et au « placotoire » confère à l'ensemble de l'entreprise une tonalité démocratique et citoyenne, y compris vis-à-vis des pouvoirs publics qui, tels au premier chef la mairie d'arrondissement, la municipalité, parfois le niveau ministériel du Québec, s'avèrent *in fine* des interlocuteurs importants. En écho à la logique démocratique de reconstruction des « publics » (Dewey 2010), les groupes de citoyens exercent un droit d'initiative pour saisir les gouvernants afin qu'ils apportent leur contribution, qu'ils entérinent les procédures et des règles convenues, qu'ils dispensent les autorisations nécessaires et qu'ils poursuivent les délinquants.

Par exemple, une conciliation est nécessaire pour obtenir l'autorisation de fermer la ruelle à la circulation automobile, d'empiéter sur la voie publique par des éléments végétaux ou mobiliers tels des bancs, des bacs à plantes, des agrès, ou encore pour obtenir le label « ruelle verte » – ce qui s'assortit d'une aide matérielle de la part de la mairie : désasphaltage, financement à hauteur de 500 dollars, livraison de sacs de terre et parfois de plantes. Au fur et à mesure, les pouvoirs publics, progressivement éduqués au contact des missions qui leur sont confiées, prennent à leur tour des initiatives, par exemple en embauchant des jardiniers municipaux qui verdissent telle ou telle ruelle négligée afin d'inciter les riverains à faire de même. C'est ainsi que se crée un feuilletage entre des groupes de citoyens à échelle variable (opération chat de ruelle, comités de ruelles, comités ville en vert, les amis du champ des possibles) et des institutions publiques gouvernementales (écoquartier d'arrondissement, programme écologie urbaine, programme place au soleil, programme fédéral écoaction, etc.).

Aimées par des Montréalais qui en sont fiers, les ruelles se situent ainsi à l'intersection de processus de politisation, qui concernent d'autant mieux l'ensemble de la population qu'ils mobilisent aussi bien les citoyens « ordinaires » que diverses strates de l'administration publique, dont les services de la santé, des sports, de la ville, de l'environnement. Les objectifs de développement durable, d'enfance active, d'écologisation de l'habitat et des modes de vie, d'éducation ou de solidarité s'y combinent sous des formes aisément transposables ailleurs.



En retrait de l'espace public conventionnel, la ruelle peut créer un lieu public

La ruelle partagée résulte de la création d'un espace public très singulier qui offre une source d'inspiration pour repenser « le droit à la ville » et la production concrète des espaces communs. Deux aspects sont particulièrement frappants.

Il y a d'abord la combinaison entre un espace bien délimité par les maisons qui le bordent et son accessibilité universelle, encouragée par une hospitalité active que concrétisent la multiplication de sièges, la mise à disposition de livres, de jouets, d'outils et même de nourriture dans des frigidaires accessibles à tous. À l'inverse d'un vaste espace évidé qui tend à aspirer les gens tout en contrôlant leurs mouvements, la ruelle vous invite discrètement, vous attire et s'offre à vous comme un cadeau. Mais son fonctionnement est aussi aux antipodes des enclaves résidentielles fermées (*gated communities*). Si le passage des voitures peut être interdit, ce n'est jamais le cas de celui des promeneurs qui parfois l'arpentent, parfois s'y installent en quête de fraîcheur pour lire ou pour casser la croûte à la pause de midi. D'ailleurs, le groupe de citoyens responsables n'est nullement

réservé aux habitants immédiats de la ruelle. Il est accessible aux habitants du quartier dans un périmètre défini par des règles convenues.

Quant au second aspect, il réside dans le fait que les ruelles sont des espaces publics désolidarisés du régime de l'ostentation et de la visibilité présumées par les théories habituelles qui tablent sur le paraître ou l'« apparaître en public », sur un processus de mise en visibilité, sur le droit à « être vu sans honte » et à être « reconnu » avec ses « différences », ainsi que sur la transparence, la monstration, la démonstration – sur cette apparition édifiante du pouvoir que Walter Benjamin a qualifiée d'esthétisation de la politique, désignant l'ensemble des dispositifs qui tendent à transformer la politique en « théâtrocratie », les lieux publics en un espace de spectacle, et le citoyen, en spectateur du pouvoir. La ruelle est une réfutation active de la relation de spectateur vis-à-vis du monde qui semble caractéristique des usages contemporains du concept d'espace public. Cette relation peut convenir à tous les régimes politiques, y compris les pires. Mais elle s'avère contraire à l'esprit de la démocratie.

À l'inverse du façadisme, des alignements d'arbres ou de bâtiments, du goût pour l'érection du monument national, de l'attraction pour la centralité et le giratoire, de la géométrisation des espaces publics – qui exprime la croyance illusoire en une alliance originelle entre l'organisation sociale et les lois universelles de la nature, la ruelle, située à l'arrière des maisons a beau être dissimulée, elle n'en est pas moins la colonne vertébrale du quartier résidentiel dont elle assure l'articulation, la circulation, l'équilibre organique. Bien que relativement cachée, elle forme un espace public démocratique pour ainsi dire chimiquement pur, un espace qu'on peut plus justement caractériser de « lieu public » si par lieu, on entend les espaces nés « par le bas » de l'interaction entre un milieu précis et des usages variés ; et si, par « public », on entend l'ensemble des citoyens qui ne sont pas spectateurs mais acteurs de leurs conditions d'existence et de leurs expériences partagées.



Bibliographie

- Dewey, J. 2010 [1927]. *Le Public et ses problèmes*, traduit et introduit par J. Zask, Paris : Gallimard, « Folio Essais ».
- Emerson, R. W. 1836. *Essays*, chap. 1, « Nature ». Disponible en ligne à l'URL suivant : [https://en.wikisource.org/wiki/Nature_\(1836\)/Chapter_1](https://en.wikisource.org/wiki/Nature_(1836)/Chapter_1).
- Goffman, E. 1973 [1959]. *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris : Éditions de Minuit, « Le sens commun ».
- Simmel, G. 1981. *Sociologie et épistémologie*, Paris : PUF.
- Tarde, G. 1989 [1901]. *L'Opinion et la foule*, Paris : PUF.
- Zask, J. 2016. *La Démocratie aux champs*, Paris : La Découverte, « Les Empêcheurs de penser en rond ».

Pour aller plus loin :

- Bah, M. B., Montpetit, N. et Oceau, S. 2018. « La ruelle verte : un patrimoine du commun où déployer une éducation à l'inclusion », *Éducation relative à l'environnement* [en ligne], vol. 14-2. URL : <http://journals.openedition.org/ere/3155>.
- Kelly, C. 2014. *Montréal en ruelles. Le récit de l'appropriation du lieu par les résidents de Rosemont-la Petite-Patrie*, mémoire de Maîtrise inédit en ethnologie et patrimoine Maître ès arts (M.A.), Université Laval, Québec.
Disponible en ligne à l'URL suivant : <http://hdl.handle.net/20.500.11794/25490>.
- Mazoyer, A. 2018. *Analyse sociologique de l'émergence du phénomène des ruelles vertes sur l'Île de Montréal*, mémoire de maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal.
- Poulot, M.-L. 2015. « Visites et promenades urbaines : un moyen de s'approprier la ville ? Vers la ville citoyenne, le cas de Montréal », in *S'approprier la ville. Le devenir-ensemble, du patrimoine urbain aux paysages culturels*, Montréal : Presses de l'université du Québec, « Patrimoine Urbain », p. 307-326.
- Regroupement des écoquartiers*, mémoire déposé dans le cadre de la Consultation publique sur le plan d'action du plan sport et plein air urbains de la ville de Montréal, présenté à la Ville de Montréal le 1^{er} mai 2018
Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.ecoquartiersudouest.com/wp-content/uploads/2018/05/M%C3%89MOIRE-D%C3%89POS%C3%89-DANS-LE-CADRE-DE-LA-CONSULTATION-PUBLIQUE-SUR-LE-PLAN-D.pdf>.
- Zask, J. 2018. *Quand la place devient publique*, Lormont : Le Bord de l'Eau, « Les Voies du politique ».

Joëlle Zask enseigne au département de philosophie de l'université Aix-Marseille. Spécialiste de philosophie sociale, elle étudie les conditions d'une culture démocratique partagée. Outre des articles dont certains sont présents sur ses sites (<http://joelle.zask.over-blog.com/> ; <https://univ-amu.academia.edu/joellezask>), elle est l'auteure de plusieurs ouvrages dont les plus récents sont *La Démocratie aux champs* (La Découverte, 2016), *Quand la place devient publique* (Le Bord de l'eau, 2018) et *Quand la forêt brûle* (Éditions Premier Parallèle, 2019).

Pour citer cet article :

Joëlle Zask, « Les ruelles de Montréal, un laboratoire de la vie démocratique », *Métropolitiques*, 23 décembre 2019. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Les-ruelles-de-Montreal-un-laboratoire-de-la-vie-democratique.html>.